

DATE 08/06/2020
CONTACT Dr. Paul Pardon
TEL.
E-MAIL

Aux Directeurs généraux, aux Médecins-chefs, aux Directeurs du Département Infirmier, aux Coordinateurs des Plans d'Urgences des Hôpitaux généraux, universitaires et de revalidation

Pour information aux Fédérations hospitalières

OBJET Modalités de visite dans les hôpitaux généraux, universitaires et de revalidation : précisions sur le congé thérapeutique.

Madame, Monsieur le Directeur général,
Madame, Monsieur le Médecin-chef,
Madame, Monsieur le Directeur du Département Infirmier,
Madame, Monsieur le Coordinateur du PUH,

Le Comité Hospital & Transport Surge Capacity composé des représentants de toutes les entités, de la Défense, des Fédérations hospitalières, du Comité scientifique et des experts, est toujours actif et se réunit chaque jour afin de suivre la situation du secteur hospitalier et de prendre les mesures nécessaires en termes de régulation.

Dans le même temps, nous voulons aligner les mesures sur les décisions du Conseil de Sécurité Nationale. Vous trouverez [ici](#) des informations sur les dernières décisions du 3 juin.

Les décisions sont basées sur 7 règles d'or qui s'appliquent à tous les citoyens :

- *Les mesures d'hygiène restent indispensables ;*
- *Les activités en extérieur doivent être, dans la mesure du possible, privilégiées. Le cas échéant, la pièce doit être suffisamment ventilée ;*
- *Il est nécessaire de prendre des précautions supplémentaires avec les personnes à risque. Une charte est en préparation à destination des seniors bénévoles afin de leur fournir un peu plus de clarté quant aux activités qu'ils peuvent pratiquer en toute sécurité ;*
- *Les distances de sécurité restent d'application sauf pour les personnes de son foyer, pour les enfants de moins de 12 ans entre eux et pour les personnes avec qui on dispose de contacts plus rapprochés, autrement dit la bulle élargie. Le cas échéant, il est nécessaire de porter un masque ;*
- *Il est possible d'avoir des contacts plus rapprochés avec 10 personnes différentes par semaine en plus du foyer (=bulle personnelle élargie). Ce droit est individuel. Les personnes peuvent par ailleurs changer chaque semaine;*

- *Par ailleurs, les activités sportives et, désormais aussi culturelles organisées et encadrées par un responsable sont quant à elles limitées à 20 personnes en juin et à 50 personnes en juillet, sous couvert du respect des distances sociales ;*
- *Les réunions de groupe seront restreintes à 10 personnes maximum, enfant compris. Cela vaut pour toutes les réunions, indépendamment qu'elles aient lieu au domicile ou en dehors de celui-ci (ex : parc ou restaurant).*

Dans la lettre du 20 mai 2020 concernant les règles relatives aux visites, il est indiqué qu'à partir du 2 juin, les hôpitaux peuvent mettre en place leur propre règlement des visites qui garantit la sécurité des patients, du personnel et des visiteurs. Cette décision reste valable.

Le congé thérapeutique n'était accordé qu'aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans. Compte tenu de l'assouplissement des mesures, **le congé thérapeutique peut être accordé à partir du 9 juin 2020 à tous les patients** de votre établissement. Ici aussi, l'hôpital doit prévoir un dispositif qui garantisse la sécurité des autres patients et du personnel.

Nous tenons à remercier expressément les hôpitaux et leur personnel, et en particulier le Directeur général, le Médecin-chef, le Directeur du Département infirmier et le Coordinateur du PUH, pour le leadership et la responsabilité que vous avez pris et prenez toujours individuellement et collectivement. Nous voudrions également confirmer votre leadership et votre responsabilité pour la suite de l'approche, comme décrit également dans ce courrier.

Si vous avez des questions spécifiques concernant cette lettre, veuillez contacter l'adresse e-mail suivante : soins.hospitaliers@avig.be .

Dr. Paul Pardon
Chief Medical Officer
België, Président du Risk
Management Group

Pedro Facon
Pour le Comité
Hospital & Transport
Surge Capacity

Prof. Dr. Erika Vlieghe
Pour le Comité
scientifique

Prof. Dr. Geert Meyfroidt
Président de la Société belge
de médecine intensive

Dr.
Chie
Belg
Mar